

L'accord du participe passé

Rappel

Le participe passé est une forme du verbe : c'est un des **modes impersonnels du verbe** (le mode participe).

Utilisation :

- peut s'utiliser **seul** → fonctionne comme un **adjectif**
- peut s'utiliser **avec un auxiliaire** (être ou avoir) → est un des deux morceaux d'un **temps composé** (passé composé, plus-que-parfait, passé antérieur, futur antérieur, etc.)

Comment former mon participe passé ?

A quel groupe appartient mon verbe ?

Se termine par **ER**

1e groupe

é
Chanter → chanté

Se termine par **IR**
issons

2e groupe

i
Finir → fini

Autre

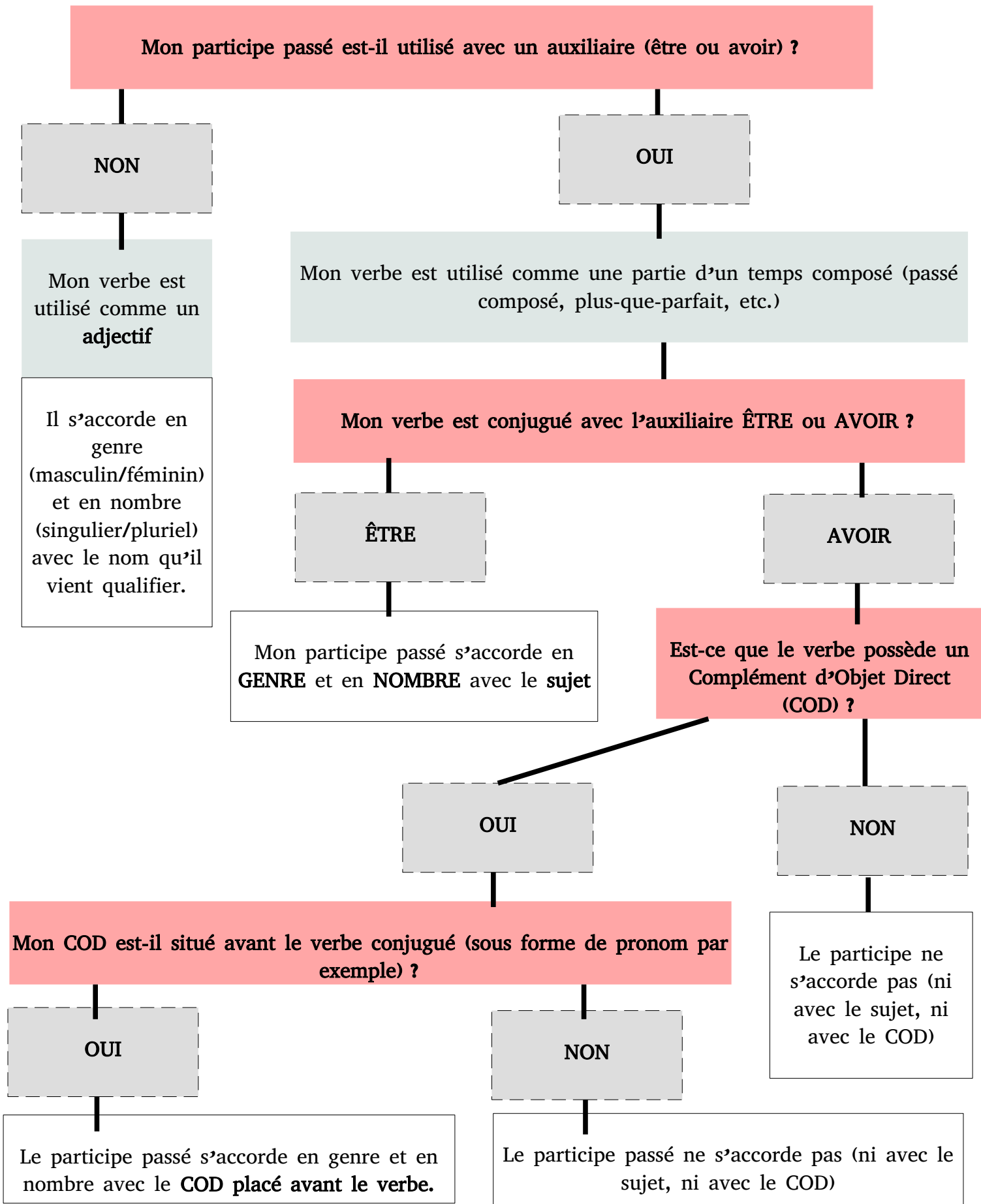
3e groupe + Auxiliaires

i / u / t / s
Parti / bu / dit / mis

Participes passés des verbes du 3^e groupe + Auxiliaires

avoir	eu	devoir	dû	résoudre	résolu	prendre	pris
être	été	mouvoir	mû	conclure	conclu	atteindre	atteint
faire	fait	pouvoir	pu	boire	bu	peindre	peint
écrire	écrit	savoir	su	croire	cru	construire	construit
lire	lu	valoir	valu	perdre	perdu	cuire	cuit
venir	venu	pleuvoir	plu	connaître	connu	dire	dit
naître	né	voir	vu	rendre	rendu	craindre	craint
mourir	mort	vouloir	voulu	vaincre	vaincu	joindre	joint
courir	couru	recevoir	reçu	vivre	vécu	ouvrir	ouvert
tenir	tenu	coudre	cousu	asseoir	assis	offrir	offert
vêtir	vêtu	moudre	moulu	conquérir	conquis	détruire	détruit
mettre	mis	plaindre	plaint	rire	ri	instruire	instruit
suffire	suffi	suivre	suivi	luire	lui	écrire	écrit
souffrir	souffert	produire	produit	traduire	traduit	conduire	construit

Comment accorder mon participe passé ?



Quand il est conjugué avec le verbe être, le participe passé s'accorde en genre et en nombre avec le sujet. Quand il est conjugué avec le verbe avoir, le participe passé ne s'accorde pas avec le sujet. Il peut s'accorder avec le COD si le COD est placé avant le verbe conjugué.